

DROIT DE PREEMPTION NON EXERCÉ
D. I. A. 2020

Date de dépôt	Références cadastrales	Superficie du terrain	Décision Commune
	COMMUNIQUÉ AU CM DU 08.09.2020		
07/07/20	Section n° 05 Parcelle n° 596	517 m ²	Elle renonce à son droit de préemption
07/07/20	Section n° 16 Parcelle n° 567	3120 m ²	Elle renonce à son droit de préemption
20/07/20	Section n° 05 Parcelle n° 481	299 m ²	Elle renonce à son droit de préemption
24/07/20	Section n° 05 Parcelle n° 439	365 m ²	Elle renonce à son droit de préemption
30/07/20	Section n° 19 Parcelles n° 21 et 59	870 m ²	Elle renonce à son droit de préemption
10/08/20	Section n° 09 Parcelles n° 648-662-797-717-820	163 m ²	Elle renonce à son droit de préemption
10/08/20	Section n° 16 Parcelle n° 642	256 m ²	Elle renonce à son droit de préemption
17/08/20	Section n° 16 Parcelle n° 506	431 m ²	Elle renonce à son droit de préemption
25/08/20	Section n° 04 Parcelle n° 196	540 m ²	Elle renonce à son droit de préemption
28/08/20	Section n° 16 Parcelle n° 689	328 m ²	Elle renonce à son droit de préemption
31/08/20	Section n° 17 Parcelle n° 1038	343 m ²	Elle renonce à son droit de préemption
31/08/20	Section n° 05 Parcelle n° 920	365 m ²	Elle renonce à son droit de préemption